

Consigne : « Après avoir analysé les documents, vous montrerez comment Hitler et les membres du parti nazi ont mis en place un régime totalitaire en Allemagne ».

Compétences : analyser, comparer et comprendre des documents, pratiquer différents langages, travailler en groupe, résumer les idées clés.

Objectifs de l'îlot : montrer les origines et les caractéristiques du régime nazi ; rédiger une synthèse sous forme de carte mentale.

Etape 1 : analysez les documents qui vous ont été attribués. Répondez à la consignes à l'aide des documents que vous avez analysés.

Etape 2 : mutualisez les réponses du groupe pour répondre à la consigne en faisant un « brainstorming ».

Etape 3 : complétez une carte mentale pour résumer les idées clés.

La montée au pouvoir du parti nazi

- L'instrumentalisation de la crise économique, *Magnard*, 2016.
- La critique du « Diktat » de Versailles, *Magnard*, 2016.
- L'incendie du Reichstag et l'élection d'Hitler, *Magnard*, 2016.
- Photographie l'incendie du Reichstag, *Wikipedia*.

1 Instrumentaliser la crise économique

Élections	Chômage en % de la population active	Voix obtenues par le NSDAP ¹ en %	Voix obtenues par le KPD ² en %
1928	8,4	2,6	10,6
1930	15,3	18,3	13,1
1932	33	33,1	16,9
1933	26,3	43,9	12,3

1. Parti national-socialiste des ouvriers allemands (dit parti nazi)

2. Parti communiste allemand.

Source : Ian Kershaw, *Hitler. 1889-1936 : hubris*. Flammarion, 1999.

2 Une rapide suspension des libertés démocratiques

• Dans la nuit du 27 au 28 février 1933, le Reichstag est incendié. Le Parti communiste allemand est accusé d'avoir commis cet attentat. Le 28 février 1933, Hitler promulgue le décret¹ suivant :

« En vertu de l'article 48 de la Constitution, est pris le décret suivant, destiné à la répression des actes de violence commis par les communistes et constituant un danger pour l'État. Sont autorisées, même au-delà des limites fixées par la loi :

- les restrictions à la liberté des personnes, à la liberté d'expression, y compris la liberté de la presse, le droit de réunion [...] ;
- les perquisitions, les confiscations et les restrictions de propriété. »

1. Acte réglementaire pris par le pouvoir exécutif.

• Le 24 mars 1933, la « loi édictée en vue de remédier à la détresse du peuple et du Reich » prévoit que :

« Les lois édictées par le gouvernement peuvent s'écarter de la Constitution¹. Elles sont rédigées par le Chancelier. »

1. Texte fixant l'organisation et le fonctionnement d'un État.



- ① « Pas à pas, Hitler déchire le diktat de Versailles ! »
- ② « 1933 : l'Allemagne quitte la SDN. »
- ③ « 1934 : le réarmement commence. »
- ④ « 1935 : récupération de la Sarre* ! Et de la souveraineté militaire ! »
* Région allemande frontalière de la France.
- ⑤ « 1936 : libération totale de la Rhénanie ! »
- ⑥ « 1937 : le mensonge de la dette solennellement effacé ! »
- ⑦ « 1938 : l'Autriche germanophone* annexée au Reich !
La Grande Allemagne se concrétise ! »
* Qui parle allemand.
- ⑧ « C'est pourquoi, le 10 avril, toute l'Allemagne soutient son libérateur Adolf Hitler. Tous disent : Oui ! »

**Zug um Zug zerriß
Adolf Hitler
das Diktat v. Versailles!**

- 1 **1933** Deutschland verläßt den Völkerbund von Versailles!
- 2 **1934** Der Wiederaufbau der Wehrmacht, der Kriegsmarine und der Luftwaffe wird eingeleitet!
- 3 **1935** Saargebiet heimgeholt! Wehrhoheit des Reiches wiedergewonnen!
- 4 **1936** Rheinland vollständig befreit!
- 5 **1937** Kriegsschuldfrage feierlich ausgelöscht!
- 6 **1938** Deutsch-Österreich dem Reich angegeschlossen! Großdeutschland verwirklicht!

Darum bekenn ich ganz Deutschland – 10. April zu seinem Befreier

Adolf Hitler **Ja!**
Alle sagen:

Entst. von Jean Jacques POUVERT - Editions E.A.C. - Paris 15^e - Août 1938 - 3^e trimestre 1988, directeur-général : Jean Jacques POUVERT

3

Démanteler le traité de Versailles

Affiche électorale du NSDAP (parti nazi), avril 1938.